

■ Régie estudiantine de l'Université de Fribourg, à Fribourg, CH-217-0150205-2, mettre à disposition et administrer des logements pour les étudiants, etc. Société coopérative. (FOSC du 26.04.2001, p. 3101). Nouveau but: mettre à disposition et administrer des logements à loyer modéré pour les étudiants, notamment les étudiants universitaires, en ville de Fribourg ou dans les environs. Elle ne peut mettre ses logements qu'à disposition de personnes étudiant dans un lieu de formation public ou de familles dont un des parents étudie dans un tel lieu de formation. Elle ne poursuit aucun but lucratif dans la réalisation de ses objectifs. L'université de Fribourg est d'office membre de la coopérative. Statuts modifiés le 22.01.2002. Büttler Sabine, membre, a démissionné, sa signature est radiée. Eichhorn Helmut, d'Allemagne, à Fribourg, et König Florin, de Bottenwil, à Givisiez, sont nommés membres, tous deux avec signature collective à deux.

Journal no 62 du 06.01.2005
(02637754 / CH-217.0.150.205-2)